

10 septembre 2009

173079



www.caissedesdepots.fr

8813199

DIRECTION REGIONALE BRETAGNE
Le Directeur régional

Monsieur Gilles CARRERIC
Président de la SELLOR
Villa Margaret
BP 60
56 260 Larmor-Plage

Rennes, le 18 mai 2009

Objet : Désignation d'un représentant permanent/ représentant légal

Je, soussigné, Dominique Mirada, Directeur régional de la Caisse des dépôts et consignations pour la Région Bretagne, domicilié Centre d'Affaires Sud- 19, rue de Châtillon 35 065 Rennes Cedex, agissant en vertu d'un arrêté de Monsieur le Directeur Général de l'Etablissement en date du 11 février 2008,

désigne Monsieur Besson Philippe, Directeur Territorial, domicilié, Centre d'Affaires Sud - 19, rue de Châtillon - 35 065 Rennes Cedex

en qualité de **représentant permanent** de la Caisse des dépôts et consignations, dans les termes de l'article L 225-20 du Code de Commerce au conseil d'administration de la Sem des ports de plaisance et équipements publics de loisirs du Pays de Lorient (SELLOR) du Finistère (SODEFI) en remplacement de Madame Poquet Laurence

Conformément à l'article R.225-16 du Code de Commerce, les présents pouvoirs sont donnés pour la durée du mandat de membre du conseil d'administration conféré à la Caisse des dépôts et consignations.

Monsieur Besson Philippe est en outre mandaté pour être le **représentant légal** de la Caisse des dépôts et consignations, en cette qualité, assister à toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, émettre tout avis et prendre part à tout vote. En cas d'empêchement, Monsieur Besson Philippe est autorisé à donner délégation, à qui il appartiendra, d'exercer son mandat de représentant légal.

Dominique Mirada

Caisse des dépôts et consignations
Centre d'affaires Sud - 19B, rue de Châtillon - CS 36518 - 35065 RENNES Cedex
Tél. : 02.23.35.55. 00 - Fax : 02.23.35.55.35
dominique.mirada@caissedesdepots.fr